
« Ils finiraient presque par l'aimer ». La controverse autour de la sauvegarde du stade olympique de Lausanne (Ch.-F. Thévenaz, 1949-1954)

*“They would almost end up loving it”: The controversy in saving the Olympic
stadium in Lausanne (Ch.-F. Thévenaz, 1949-1954)*

Giulia Marino



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/insitu/37529>

DOI : 10.4000/insitu.37529

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Giulia Marino, « « Ils finiraient presque par l'aimer ». La controverse autour de la sauvegarde du stade olympique de Lausanne (Ch.-F. Thévenaz, 1949-1954) », *In Situ* [En ligne], 49 | 2023, mis en ligne le 21 février 2023, consulté le 24 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/37529> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.37529>

Ce document a été généré automatiquement le 24 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

« Ils finiraient presque par l'aimer ». La controverse autour de la sauvegarde du stade olympique de Lausanne (Ch.-F. Thévenaz, 1949-1954)

“They would almost end up loving it”: The controversy in saving the Olympic stadium in Lausanne (Ch.-F. Thévenaz, 1949-1954)

Giulia Marino

- 1 « Mai 1954, c'est l'aboutissement de la construction du nouveau stade de la Pontaise, dénommé “Stade olympique de Lausanne”, une des plus grandioses places de sport en Suisse, tant du point de vue de son site dont il est un vaste ornement, qu'à celui de son caractère technique astucieux, de ses éléments très modernes, de sa merveilleuse géométrie, de l'ampleur de ses dimensions et des diverses installations¹ ».
- 2 Lors de son inauguration, à l'occasion du match d'ouverture de la Coupe du monde de football de 1954, la presse internationale est unanime : « Installation sportive parfaite² », mais aussi « splendide réalisation architecturale³ », le stade de la Pontaise est une « réussite totale⁴ », destinée à devenir un « atout de première importance pour la ville de Lausanne⁵ » et un véritable point de repère pour ses habitants, voire un « ouvrage mythique⁶ » pour certains d'entre eux [fig. 1].

Figure 1



Le stade olympique de la Pontaise, Lausanne (Suisse), carte postale des années 1950, éditions Perrochet SA, conservée aux archives de la Ville de Lausanne (fonds privé P32 Géo Würgler).

© Albert Würgler / reproduction Archives de la Ville de Lausanne.

- 3 En dépit de sa valeur patrimoniale avérée – technique, architecturale, sociale –, la démolition du stade a été programmée *sine die* dans le cadre d'un projet urbain de la municipalité, qui prévoit la réalisation d'un « éco-quartier » sur le site du parc des sports de la Pontaise. Autant dire à la place du stade. « Ouvrage d'exception » qui mérite d'être sauvegardé ou bâtiment obsolète qui entrave le développement de la « ville durable » ? Par son actualité, le stade olympique de Lausanne incarne le questionnement engagé récemment à l'échelle européenne autour de la préservation des grandes infrastructures urbaines du xx^e siècle. Son histoire récente témoigne aussi d'un progressif changement de regard porté sur le patrimoine moderne. Revenons sur les principales étapes d'un projet urbain d'envergure qui a connu de nombreux revirements, prolongeant le sursis du « plus beau stade de Suisse⁷ ».

« Dégager pour métamorphoser » la ville contemporaine

- 4 Le 19 avril 2007, la presse suisse romande est réunie pour une annonce destinée à marquer l'histoire de l'urbanisme de la ville de Lausanne : après plusieurs mois d'études et un préavis favorable, la municipalité détaille son « projet Métamorphose », un programme d'action vaste et ambitieux « visant le développement urbain, économique et social de la cité [face à] l'émergence réelle de l'agglomération⁸ ». Les mesures annoncées dans le programme de législature 2006-2011 se précisent. Elles concernent notamment la réalisation d'une nouvelle ligne de métro nord-sud et une révision complète du plan général d'affectation, le principal outil urbanistique municipal qui règle le mode d'utilisation des sols. Ces deux axes du projet se construisent à partir d'un constat clair : « le vieillissement des équipements publics et

la désaffectation de terrains à haut potentiel⁹ » sont présentés comme l'occasion de repenser l'assise urbanistique de la ville et son système des transports publics. Les infrastructures sportives, dont on souhaite une redistribution sur le territoire communal, sont au cœur du dispositif. Les terrains récupérés par le « dégagement [sic] » des installations au nord de la ville, sur le site du parc des sports de la Pontaise, sont considérés comme une véritable réserve foncière. Ils constituent « quelque 22 hectares propres à la création d'un quartier à haute valeur environnementale. [...] Ils pourront accueillir 2 000 habitants, mais également des activités économiques et des équipements collectifs (dont une salle multifonctionnelle, de type sports-spectacles)¹⁰ » [fig. 2]. On s'empresse en outre de préciser que « la conception de ce lieu relèvera du projet de société, grâce à la mise sur pied d'une importante démarche participative¹¹ ». La concertation est de mise. Les écoquartiers de Rieselfeld et Vauban à Fribourg-en-Brisgau – qui étaient sous les feux de la rampe à l'époque – sont le modèle à suivre en matière d'habitat durable, y compris pour la gestion participative du processus, reconnue comme une composante fondamentale du projet et soutenue par une campagne de communication impressionnante.

Figure 2



Le parc des sports de la Pontaise et le quartier des Plaines-du-Loup, au nord de la ville de Lausanne (Suisse), 1995, photographie conservée à la ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv/Stiftung Luftbild Schweiz.

© photographe inconnu (Swissair Photo AG) / reproduction ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv/Stiftung Luftbild Schweiz.

Démolir le stade olympique ?

- 5 Dans le cadre du programme municipal, le site du parc des sports de la Pontaise, aux Plaines-du-Loup, au nord de la ville, est ainsi particulièrement visé par une transformation radicale. Il s'agit même du moteur de la *métamorphose* de la ville. Les terrains, historiquement voués aux activités sportives de plein air, d'abord comme stand de tir et site d'exercices militaires puis, dès le début du ^{xx}e siècle, comme parc sportif mis à disposition de sociétés privées, présentent de nombreux atouts, notamment parce que ce sont des biens publics/communaux.
- 6 Mais le site n'a pas le caractère d'une « friche », bien au contraire. Depuis les premiers aménagements des années 1910, le parc des sports s'est progressivement constitué comme un ensemble cohérent d'infrastructures sportives. Il est le résultat d'une politique municipale volontariste qui, autrefois, avait choisi d'encourager « les sports et tout particulièrement le football pour leur influence heureuse sur la ville¹² ». C'est ici qu'une multitude d'équipements a été réalisée au fil du temps, à savoir une patinoire, une buvette devenue club-house, des terrains de football aménagés en tribunes, des courts de tennis et un beau vélodrome en béton armé construit en 1922 selon le système Gaston Lambert, à l'origine des plus importants équipements européens dans l'entre-deux-guerres, époque à laquelle le cyclisme était très populaire. En 1947, enfin, la décision d'accueillir en Suisse la Coupe du monde de football de 1954 a marqué une étape cruciale dans le développement du site qui prit sa configuration actuelle grâce à une œuvre pensée pour incarner l'image du sport à Lausanne et au-delà : le stade olympique de la Pontaise, conçu et réalisé par l'architecte Charles-François Thévenaz (1921-2017), lauréat du concours de 1948. Comme l'ensemble des équipements du parc des sports, celui-ci est voué à la démolition [fig. 3].

Figure 3



Le parc des sports de la Pontaise, Lausanne (Suisse). Au premier plan, le vélodrome exécuté en 1922 par l'ingénieur Henri Muret selon les plans de Gaston Lambert et agrandi dans les années 1950. Photographie non datée, conservée dans le fonds photographique des archives de la Ville de Lausanne.

© photographe inconnu (Studio Würgler) / reproduction Archives de la Ville de Lausanne.

Du diagnostic technique à l'étude patrimoniale

- 7 En 2008, alors que la décision de la démolition est d'ores et déjà annoncée publiquement, l'avenir du stade semble pourtant soulever quelques interrogations. Sans vouloir remettre en cause le projet, la municipalité de Lausanne engage en effet une série d'études concernant le diagnostic technique et fonctionnel du bâtiment et de ses annexes. En parallèle de ces expertises qui doivent statuer notamment sur l'état de conservation des bétons et sur les contraintes d'accueil des manifestations sportives – tant du football que de l'athlétisme, un enjeu majeur – une étude patrimoniale est confiée au laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (TSAM-EPFL). L'objectif est de définir la valeur patrimoniale des principales infrastructures sportives, soit le stade et le vélodrome, par une démarche scientifique, s'appuyant donc sur une investigation historique et une analyse architecturale minutieuses, issues de la documentation exhaustive recueillie à cet effet. La grille de critères adoptés dans l'évaluation est celle du *Recensement architectural du canton de Vaud*, instrument d'inventaire qualitatif établi en 1974 et constamment mis à jour, opportunément réactualisé au gré des changements de sensibilité de la société. Avec la rigueur et l'objectivité de l'étude scientifique, les catégories suggérées par la loi cantonale sont ainsi identifiées, ordonnées puis croisées afin de définir l'importance des objets, les situant dans une production plus vaste selon les critères établis de représentativité ou d'originalité.

- 8 L'envergure du *corpus* s'est révélée à la mesure des qualités patrimoniales indéniables de ces infrastructures sportives. En effet, si le vélodrome revêt un intérêt certain à l'échelle régionale, la valeur intrinsèque du stade est apparue comme incontestable bien au-delà du territoire communal. Elle a motivé l'attribution d'une note 2 sur une échelle de 1 (objet d'importance nationale) à 7 (objet altérant le site) du Recensement architectural, soit le statut d'« objet d'importance cantonale », impliquant une mesure de protection et « exigeant la conservation de la forme et de la substance¹³ », ainsi que le préconise la législation cantonale en matière de protection des monuments¹⁴. L'histoire du bâtiment, sa genèse et son authenticité justifient sa valeur patrimoniale exceptionnelle. La démonstration est sans équivoque.

Le stade, un monument ?

- 9 L'exploit de ce « Colisée en béton¹⁵ » se cache sous son appellation de stade olympique. Fleuron des infrastructures sportives de la Coupe du monde de football de 1954, la conception du stade est étroitement liée à la candidature pour les Jeux olympiques de 1960, pour laquelle on souhaitait faire valoir un ouvrage spectaculaire à tous égards, une infrastructure de très haut niveau, censée « donner satisfaction aux aspirations les plus exigeantes des sportifs et de la population¹⁶ », mais aussi « faire de Lausanne un centre d'attraction particulier¹⁷ ». « L'occasion était trop belle pour être perdue¹⁸ » et on l'annonçait sans détour : ce serait « le plus grand, le plus beau stade de Suisse¹⁹ » [fig. 4].

Figure 4

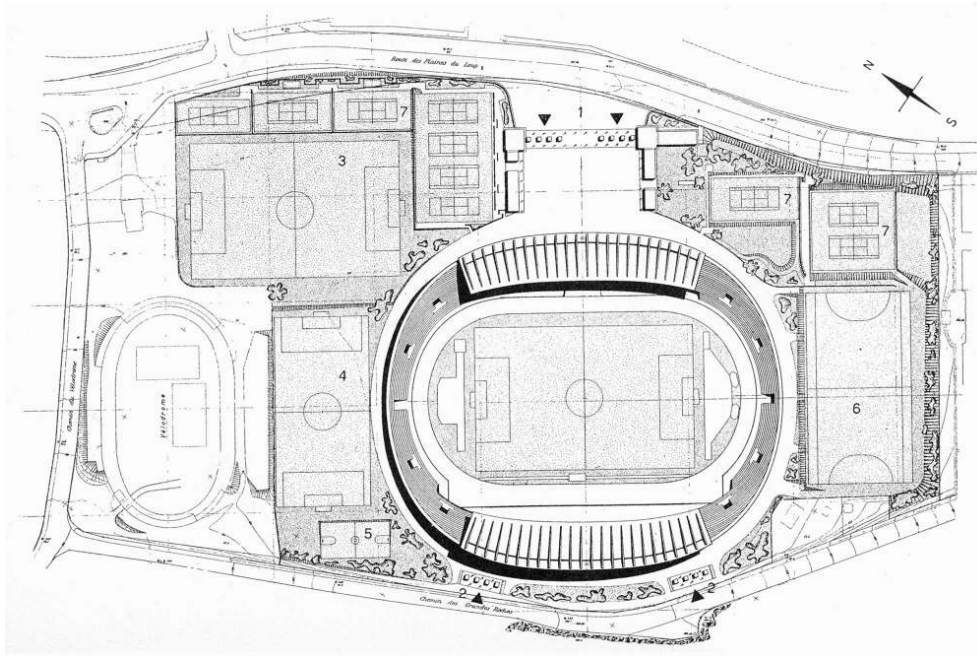


Le stade olympique de la Pontaise, Lausanne (Suisse), couverture de la brochure éditée à l'occasion de la candidature de Lausanne pour les Jeux olympiques de 1960, conservée aux archives historiques du Comité international olympique.

Reproduction Archives historiques du Comité international olympique.

- 10 Il s'agissait en effet de mettre en avant une « réalisation grandiose²⁰ » tant par sa jauge – 50 000 à 60 000 spectateurs – que son usage polyvalent, combinant football et athlétisme. Son architecture devait être tout aussi accomplie, le stade étant pensé comme un véritable *Landmark*. L'architecte Charles-François Thévenaz retenait alors un schéma doublement symétrique préfigurant « l'ère nouvelle dans le domaine de la construction des stades dans le second après-guerre²¹ », un volume gauche à trois dimensions sur plan elliptique, qui se développe en superstructure selon une couronne unique dont le profil suit précisément la courbe parabolique de visibilité [fig. 5 et 6]²².

Figure 5



Plan masse du parc des sports de la Pontaise, Lausanne (Suisse), architecte Charles-François Thévenaz. Plan extrait de *Werk, bauen+wohnen*, n° 10, octobre 1954. À l'ouest du stade olympique, le vélodrome municipal.

© architecte Charles-François Thévenaz / reproduction Giulia Marino.

Figure 6



Le stade de la Pontaise, Lausanne (Suisse), carte postale des années 1950, éditions G. Jaeger, conservée aux archives de la Ville de Lausanne. Sur la droite, le dispositif d'entrée : le club-house qui jouxte les courts de tennis et le restaurant sont reliés par un portique.

Reproduction Archives de la Ville de Lausanne.

- 11 Cette géométrie gauche produit une « forme achevée sans fractures, qui enveloppe les terrains et les pistes [...] et assume une signification architecturale remarquable²³ », unanimement saluée comme une réussite dans la presse internationale [fig. 7 et 8]²⁴. On y remarquait aussi l'application habile de la technique du béton armé dans un « ouvrage d'art remarquable aux proportions gigantesques, le premier du genre²⁵ » en Suisse, avec ses spectaculaires auvents en porte-à-faux de 18,18 mètres [fig. 9 et 10]²⁶. « On se demande par quel prodige cela tient²⁷ ! », s'extasièrent la presse et le public, qui suivirent de près ce chantier d'envergure exceptionnelle, un véritable événement pour la ville de Lausanne.

Figure 7



L'enceinte intérieure du stade de la Pontaise, Lausanne (Suisse), vers 1955, Photographie conservée au musée historique de Lausanne.

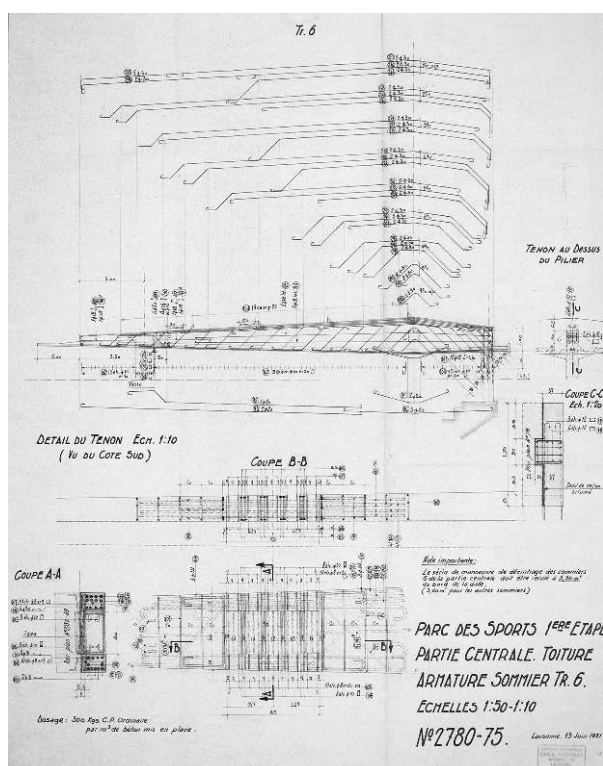
© Jean Bischoff / reproduction Musée historique de Lausanne.

Figure 8



L'enceinte intérieure du stade de la Pontaise, Lausanne (Suisse), vers 1955
© Jean Bischoff / reproduction Musée historique de Lausanne.

Figure 9



Stade de la Pontaise, Lausanne (Suisse), juin 1951, tribune couverte, plans d'armature du sommier et détails du tenon. Document conservé aux Archives de la Construction moderne, EPFL (fonds Thévenaz).

© ingénieur Émile Thévenaz / reproduction Archives de la Construction moderne, EPFL.

Figure 10



Les gradins du stade de la Pontaise à Lausanne (Suisse), vers 1954, depuis le dessous de la tribune couverte en porte-à-faux. Le profil de la toiture épouse la forme arrondie de l'enceinte. Photographie conservée au musée historique de Lausanne.

© photographe inconnu / reproduction Musée historique de Lausanne.

Le feuilleton du stade olympique

- 12 À son achèvement, la réception technique et architecturale du stade olympique de Lausanne fut extrêmement positive, portée par l'appréciation unanime des Lausannois. Ce rayonnement international, son caractère architectural remarquable et sa matérialisation impeccable ainsi que son haut degré d'authenticité – le bâtiment n'a pas subi de transformations majeures – ont participé pleinement, en juillet 2008, à la réévaluation du bâtiment dans le cadre de l'étude patrimoniale du laboratoire TSAM : on y signalait la valeur exceptionnelle du stade, proposant une mesure de protection légale et la mise en place d'un projet de sauvegarde en mesure de restituer à l'objet son importance, quelque peu estompée par des ajouts « utilitaires » malheureux au fil des saisons sportives [fig. 11 et 12]²⁸.

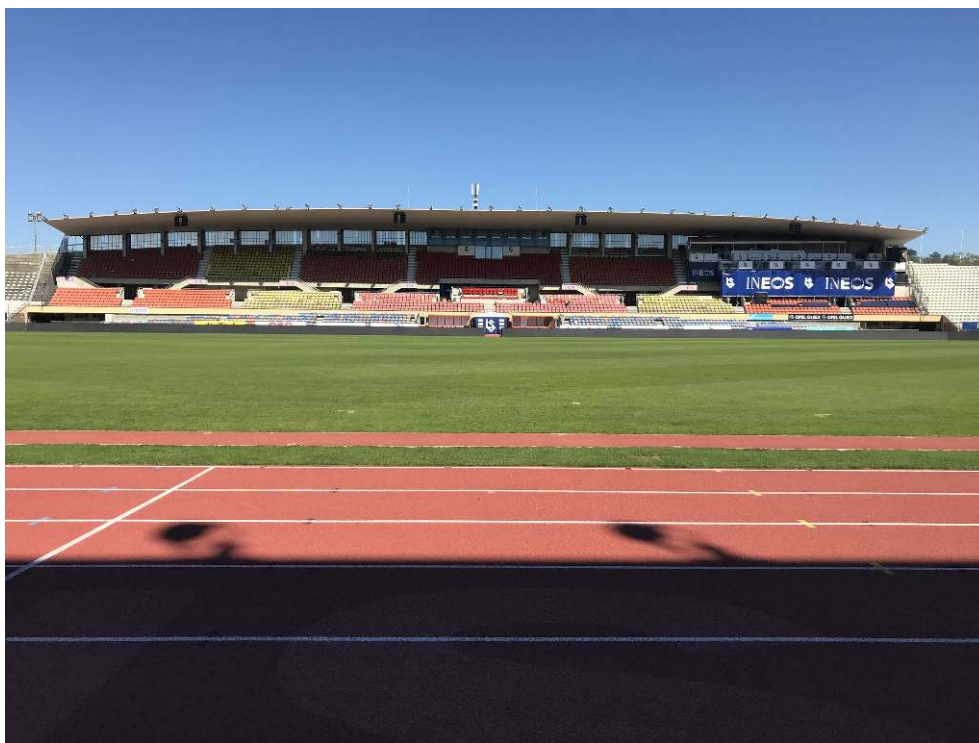
Figure 11



L'enceinte du stade de la Pontaise, Lausanne (Suisse), 2020. À noter l'ajout malheureux d'une tribune couverte sur le petit côté.

© Giulia Marino.

Figure 12



L'enceinte du stade de la Pontaise, Lausanne (Suisse), 2020. Les tribunes couvertes, avec leur spectaculaire porte-à-faux, sont en excellent état de conservation.

© Giulia Marino.

« Faut-il sauver à tout prix le soldat Pontaise ? »

- 13 Les conclusions de l'étude patrimoniale furent reçues, l'on s'en douta, avec quelque réticence par la municipalité. La proposition d'inscription à l'Inventaire des monuments historiques n'a jamais été entérinée par les autorités, tout comme la fiche de recensement n'a pas été actualisée selon les préconisations du TSAM : formellement, le bâtiment figure toujours comme une « note 3 », soit la note attribuée lors du premier recensement en 1993, il y a presque trente ans.
- 14 La menace de démolition avait pourtant mobilisé la société civile, des milieux associatifs qui militent pour la sauvegarde du patrimoine aux riverains inquiets de voir disparaître le véritable point de repère qu'est ce parc des sports. « Faut-il sauver à tout prix le soldat Pontaise²⁹ ? » s'interrogeait en effet la presse, soulignant que « Madame la Pontaise ne mourra pas dans l'indifférence générale³⁰ ». Patrimoine Suisse – la plus ancienne des associations de protection du patrimoine, créée en 1905 –, avait inscrit le stade olympique sur sa « Liste rouge » alors que la section suisse de DOCOMOMO – organisation non gouvernementale qui œuvre pour la connaissance et la conservation de l'architecture moderne et contemporaine – réévaluait aussi ses inventaires à l'échelle internationale, en relevant les qualités du bâtiment de Thévenaz. La question de l'avenir du stade fut abordée aussi sous l'angle socio-économique à l'occasion d'une initiative populaire qui demandait le maintien des activités sportives et de leurs infrastructures au nord de la ville.

- 15 Mais en dépit de l'engagement important des partisans du maintien du stade, l'initiative fut rejetée en septembre 2009 par 56 % de la population. Dans le contexte d'un « combat qui déchaîne les passions³¹ », voire « un débat qui fait rage³² », cette nouvelle fut accueillie avec le plus « grand soulagement de la municipalité » voyant dans le résultat de la consultation populaire un « plébiscite pour le Projet Métamorphose³³ » qui pouvait dès lors entrer dans sa phase opérationnelle.

Rénover avant de démolir ?

- 16 En 2016, alors que la décision de démolir les équipements de la Pontaise était prise depuis déjà dix ans et que le « puzzle » de l'écoquartier des Plaines-du-Loup se construisait³⁴, une demande d'ouverture d'une instance de classement est portée par Patrimoine Suisse, prolongeant une « guérilla juridico-politique qui est loin d'être terminée³⁵ ». Bien que la demande ait été rejetée, cet acte formel produisit l'effet espéré en relançant, de fait, la question de l'avenir du bâtiment. Ainsi, « face à l'obligation de la municipalité d'entretenir le stade dans sa configuration actuelle jusqu'à nouvel ordre³⁶ », on désigna une commission technique intégrant les instances municipales et cantonales du patrimoine pour accompagner la maintenance des structures. En effet, avant sa démolition, et en attendant la construction d'un nouveau stade implanté ailleurs qu'à la Pontaise, le club de football réclamait des travaux de mise en conformité du bâtiment pour poursuivre son exploitation.
- 17 Ce même scénario se reproduit quatre ans plus tard, en 2020, au moment d'envisager une nouvelle rénovation, cette fois-ci non pas une simple campagne d'entretien, mais « un sérieux lifting pour la vénérable Pontaise³⁷ » indispensable pour que la « grand-mère respectable³⁸ » soit encore en mesure d'accueillir d'importantes manifestations internationales comme Athletissima, compétition du plus haut niveau, occasion de quelques records ces dernières années et surtout de recettes importantes. On le lit dans les comptes rendus : « Le Conseil communal de Lausanne a oscillé entre mécontentement et nostalgie au moment de voter un nouveau crédit pour le stade de la Pontaise³⁹ », soit 4,285 millions de francs suisses [environ 4 millions d'euros], un crédit finalement accordé au vu des enjeux financiers liés au meeting Athletissima. Menacé, voire presque inhumé, le bâtiment de Thévenaz bénéficie d'une reconnaissance importante, économique à défaut d'être architecturale, par l'octroi d'une « dernière obole avant sa démolition⁴⁰ ». Mais le stade de la Pontaise sera-t-il finalement dynamité pour laisser place à un parc public, comme le préconise le plan directeur du projet municipal ? Rien n'est moins sûr.

Valeur patrimoniale et/ou valeur d'usage : l'avenir du stade

- 18 On le sait : un projet urbain de l'envergure de Métamorphose s'inscrit nécessairement dans une temporalité longue, très longue même. Le laps de temps important qui sépare la prise de décisions stratégiques et leur mise en place opérationnelle permet aussi d'observer le changement de regard porté par la société sur son patrimoine, et tout particulièrement sur le bâti moderne et contemporain [fig. 13].

Figure 13



L'inauguration du stade olympique de la Pontaise, Lausanne (Suisse), mai 1954. Le diadème, un fronton olympique unissant les anneaux olympiques aux lions héraldiques de la cité et le beau mât olympique en aluminium ont été dessinés par l'architecte Charles-François Thévenaz. Photographie conservée au musée historique de Lausanne.

© photographie inconnu / reproduction Musée historique de Lausanne.

« La Pontaise, un stade iconique à sauver » ?

- 19 En parallèle d'une révision de la loi de protection des monuments, en 2016, une campagne de réévaluation du patrimoine du ^{xx}e siècle⁴¹ est initiée par les autorités cantonales. Cette vaste opération de mise à jour des inventaires est justifiée par une « situation [que l'on estime être] paradoxale : autant le patrimoine vaudois du ^{xx}e siècle est toujours l'objet d'incompréhensions et d'atteintes concernant sa valeur historique, autant peut-on dire, notamment en prenant en compte l'affluence lors des Journées du patrimoine, que l'intérêt positif du public envers ce bâti est devenu une réalité⁴² ».
- 20 Les conclusions de la Commission spéciale pour assurer une évaluation scientifique et indépendante du Patrimoine architectural du ^{xx}e siècle sont livrées en août 2019, après deux ans et demi de travaux. Rendues publiques une année plus tard – les temps de la politique obligent –, les recommandations du groupe de travail formé d'architectes et d'historiens sont unanimes quant à la valeur patrimoniale du bâtiment de Thévenaz : le stade olympique et ses annexes méritent le classement à titre de monument historique. Cette prise de position – avant tout scientifique – est amplement relatée par la presse quotidienne lausannoise. Les nombreux articles consacrés au stade témoignent d'un certain attachement de la population, impensable vingt ans auparavant⁴³. D'autre part, ils sont révélateurs d'une prise de conscience que l'on peut observer à l'échelle européenne : « Le stade est à sauver [...] non pas en faisant de cette "vague" iconique un

monument intouchable, mais en l'inscrivant dans la vie de la cité. Comme l'ancien aéroport de Tempelhof à Berlin. Dans ce canton qui a trop longtemps négligé ses patrimoines contemporains, populaires ou industriels, et qui commence enfin à s'en soucier⁴⁴. » Le thème de la valeur d'usage d'une infrastructure existante revient ainsi sur le devant de la scène, ouvrant de multiples possibilités de reconversion, afin de restituer à la population un équipement public qui nous est offert comme une ressource, y compris en termes de durabilité.

- 21 La municipalité de Lausanne semble avoir (enfin) accueilli favorablement cette impulsion, acceptant de mener une réflexion à la fois ouverte et pragmatique sur les scénarios de réutilisation du stade olympique et ses annexes. En effet, si l'option d'une mesure de protection est fermement écartée – « Parce que le classer signifie qu'on ne pourra pas changer un seul boulon⁴⁵ » –, le conseiller administratif de la Ville de Lausanne chargé du dossier envisage de saisir « l'opportunité d'intégrer le bâtiment dans le quartier en en faisant quelque chose⁴⁶ » – rappelons que le plan directeur du quartier prévoit un parc public à la place du stade. Un groupe de réflexion y travaille depuis quelques mois. Et c'est une excellente nouvelle, accueillie comme telle par les milieux patrimoniaux, qui disent toutefois rester vigilants face à l'issue (définitive ?) d'une « affaire » qui se prolonge depuis quinze ans. Une excellente nouvelle aussi, qui pourrait constituer un heureux précédent face aux innombrables projets de transformation lourde, pour ne pas dire de démolition, qui menacent les équipements sportifs réalisés au xx^e siècle [fig. 14].

Figure 14



Le diadème olympique au parc des sports de la Pontaise, Lausanne (Suisse), 2020. L'option de le conserver comme seule trace du stade démoli apparaît comme purement anecdotique.

© Giulia Marino.

Adapter un stade des années 1950 ?

- 22 L'histoire récente du stade de la Pontaise concentre les riches discussions que suscite, partout en Europe, le thème de la sauvegarde et de la réaffectation des équipements sportifs, objets utilitaires par excellence, mais aussi témoignages incontournables de l'urbanisme au ^{xx}e siècle. Paradoxalement, ces ouvrages, qui étaient considérés comme un vecteur de développement dans les Trente Glorieuses, sont devenus aujourd'hui un héritage encombrant, soumis à une pression foncière importante, mais aussi, ce qui est rédhibitoire, aux exigences du « sport-spectacle ». Leur caractère symbolique est remis en cause, et en lieu et place de valoriser un témoin social et culturel, celui-ci est remplacé par des nouveaux objets censés mieux représenter les valeurs de la société contemporaine – citons, parmi tant d'autres, le projet de Zaha Hadid « au design dynamique et futuriste » qui aurait dû remplacer le stade olympique de Tokyo de 1958⁴⁷, projet finalement abandonné au profit du bâtiment de Kengo Kuma, assurément moins dispendieux. Les contraintes réglementaires, certes, imposent des adaptations parfois conséquentes, mais qui peuvent s'inscrire harmonieusement dans les structures existantes, comme c'est le cas de la couverture intégrale par des structures légères et rapportées au stade olympique de Berlin⁴⁸, ou des interventions pour atteindre la jauge réglementaire de la FIFA conduites aux mythiques stades brésiliens Maracanã à Rio de Janeiro (1950) et Mineirão à Belo Horizonte (1950) lors de la Coupe du monde, à l'été 2014. À ces aspects s'ajoutent aussi de nouvelles exigences liées à la gestion, c'est-à-dire à la rentabilité des infrastructures sportives, qui n'est plus assurée uniquement par les recettes des billets, mais impose de véritables stratégies de sponsoring. Cela concerne d'une part les exigences de retransmission télévisée des matchs – les stades de football qui intègrent une piste d'athlétisme autour du terrain de jeu, comme à Lausanne, sont particulièrement visés –, d'autre part on valorise la notion d'installation multifonctionnelle, qui associe les activités sportive et commerciale, avec un très fort apport de promoteurs privés – l'intervention de Herzog et de Meuron sur le stade du Parc Saint-Jacques (St-Jakob Park) à Bâle (2001), lui aussi construit pour la Coupe du monde de 1954 et méconnaissable aujourd'hui, en témoigne.
- 23 Alors que des opérations récentes, comme la restauration du stade olympique d'Helsinki conduite selon le cahier des charges édicté par l'Office finlandais du patrimoine culturel⁴⁹ [fig. 15], démontrent qu'une approche respectueuse est viable (et souhaitable), remarquons que les nouvelles contraintes fonctionnelles et de gestion n'épargnent pas des monuments dont la valeur patrimoniale semblait acquise à l'échelle internationale – le stade Giovanni-Berta de Pier Luigi Nervi à Florence (aujourd'hui stade Artemio-Franchi, 1932), par exemple, qui, en dépit de son statut de véritable icône, a fait récemment l'objet d'un embrasement médiatique.

Figure 15



Stade olympique d'Helsinki (Finlande), Yrjö Lindegren et Toivo Jäntti architectes (1936 et 1950), août 2020. Achèvement en 2020, la rénovation conduite par les agences K2S et NRT a préservé les agrandissements successifs de l'enceinte de 1936, notamment les tribunes en bois ajoutées à l'occasion de la Coupe du monde de football de 1950 par les architectes du projet d'origine. Le stade accueille aujourd'hui les manifestations les plus diverses, pas seulement liées à l'exploitation sportive.
© Joneikifi / reproduction Commons Wikimedia (sous licence CC BY-SA 4.0).

Un équipement public avant tout

- 24 En 2002, soit avant la mise en place du projet Métamorphose, les projets rendus au concours d'architecture pour l'agrandissement et la transformation de la Pontaise avaient démontré de manière intelligente la capacité de l'enceinte à s'adapter aux exigences d'un stade du ^{XXI}^e siècle tout en respectant le caractère remarquable du bâtiment de Charles-François Thévenaz. À l'heure où l'équipe du Lausanne-Sport a pris possession de son nouveau centre sportif à la Tuilière, utilisé dès novembre 2020⁵⁰, libérant ainsi le stade olympique d'un certain nombre de contraintes réglementaires pour le jeu du football, il serait heureux qu'une réflexion sur son devenir soit menée en connaissance de cause, explorant la faisabilité d'une reconversion qui serait la bienvenue. Faut-il maintenir certaines activités sportives comme l'athlétisme professionnel ? Faut-il en faire un centre sportif de quartier, concentrant les équipements pour les futurs habitants de l'écoquartier et au-delà ? Pourrait-il devenir la « salle multifonctionnelle, de type sports-spectacles⁵¹ » évoquée dans le projet Métamorphose ? Ou alors faut-il envisager une occupation mixte, avec l'accueil de manifestations à la fois culturelles, sportives et sociales, dont l'exploitation serait compatible avec les structures existantes ?
- 25 L'actualité du parc olympique de Montréal nous l'apprend⁵² : il y est surtout question de volonté politique et d'engagement. Au-delà des problématiques de maintenance et d'adaptation des bâtiments conçus par Roger Taillibert pour les Jeux olympiques de 1976, on a fait preuve d'inventivité. Comme à Helsinki, les gestionnaires ont su amener une programmation variée en mesure d'attirer une multitude d'acteurs publics et privés dans l'idée de faire vivre et d'ouvrir à la société un équipement impressionnant en termes d'échelle et dont l'histoire controversée a longtemps marqué les esprits.

S'appuyant sur des actions de mise en valeur et de pédagogie, notamment une étude patrimoniale qui retraçait l'aventure de la construction du parc olympique et relevait ses nombreuses qualités⁵³, on a magistralement démontré qu'une nouvelle appropriation était d'ores et déjà possible. Il s'agit là de la condition essentielle pour toute réutilisation d'un équipement public dont l'héritage – encombrant pour certains, salubre pour d'autres – pourrait simplement devenir une ressource à la fois culturelle et durable (réellement durable, et non seulement du béton à recycler en cas de démolition). Souhaitons alors que la démarche participative exemplaire mise en place par la municipalité de Lausanne dans le cadre du projet Métamorphose se prolonge dans une vaste concertation avec la société civile en vue d'une nouvelle appropriation du stade olympique de la Pontaise.

ADDENDUM

- 26 Cet article a été rédigé à l'été 2021. À l'époque, la valeur de « monument » du stade olympique ayant été reconnue par une commission scientifique, la Municipalité avait lancé une réflexion sur l'opportunité du maintien du stade. Au moment de la parution de ce texte, soit deux ans plus tard, aucune annonce officielle a été diffusée quant aux conclusions du groupe de travail sur l'avenir du stade, qui reste pour le moins incertain.

NOTES

1. P. F., « Le nouveau Stade olympique de Lausanne », *Journal de Lausanne*, 21 mai 1954.
2. Gz. P., « Lausanne s'apprête à fêter le soixantième anniversaire des Jeux olympiques modernes », coupure de presse non référencée [1954], Archives de la Ville de Lausanne (dorénavant AVL).
3. « Les installations sportives de Lausanne sont suffisantes pour le déroulement des Jeux Olympiques », *Journal de Genève*, 28 avril 1955.
4. « Pour l'inauguration du Stade olympique de Lausanne, la Suisse fait match nul avec l'Uruguay », *Journal de Genève*, 24 mai 1954.
5. « Les habits de spectacle du stade », *Gazette de Lausanne*, 25 août 1986.
6. ROUYER André, « Démolition du stade de la Pontaise à Lausanne ? », *À Suivre... Bulletin de la section vaudoise de Patrimoine suisse*, n° 41, février 2007, p. 6-7.
7. SYRVET H., « Bientôt Lausanne aura le plus grand, le plus beau stade de Suisse », *Semaine sportive*, 21 décembre 1948.
8. Municipalité de Lausanne, Communiqué de presse, 19 avril 2007.
9. *Ibid.*
10. *Ibid.*
11. *Ibid.*
12. Bulletin du Conseil communal de Lausanne, séance du 24 mars 1914 [AVL].
13. <https://www.vd.ch/themes/territoire-et-construction/monuments-et-sites/recenser-le-patrimoine-architectural/> [lien valide en février 2023].

14. Canton de Vaud, loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPMNS), art. 49 et suivants.
15. « L'inauguration du Stade olympique », coupure de presse non référencée [1954], AVL.
16. « Parc des sports de Lausanne », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 55, 1954, p. 66-67.
17. MONTMOLLIN Éric de, « Un projet pour le stade de la Pontaise à Lausanne », article non référencé [1948], AVL.
18. « Le nouveau stade de la Pontaise, à Lausanne », *Revue Kugler*, vol. 14, n° 2, 1952, p. 3-6.
19. SYRVET H., « Bientôt Lausanne aura le plus grand, le plus beau stade de Suisse », *Semaine sportive*, 21 décembre 1948.
20. P. F., « Le nouveau Stade olympique de Lausanne », *Journal de Lausanne*, 21 mai 1954.
21. SCHMIDT Thomas, « Construire un stade. Les stades olympiques de 1948 à 1988 », *Revue olympique*, n° 247, 1988, p. 246-251. Citons, par exemple, le remarquable stade Nya Ullevi de Göteborg (Suède) (Sten Samuelson, Fritz Jaenecke architectes, 1958).
22. La notion de visibilité optimale guide la genèse du projet de la Pontaise, jusqu'à en devenir une véritable clé de lecture. La courbe parabolique de visibilité est construite en rapprochant l'axe théorique de vision perpendiculaire à la ligne d'épaules de la bissectrice de l'angle de vue utile pour suivre le jeu. Il en résulte un volume aux lignes fluides, d'un équilibre formel rare.
23. CARBONARA Pasquale, *Architettura pratica*, vol. IV, t. 1, *Composizione degli edifici*, Sezione 9, *Edifici e impianti per lo sport*, Turin, UTET, 1962, p. 336.
24. La réception internationale du stade olympique de Lausanne mérite d'être relevée. *L'Architecture d'aujourd'hui* en France, *Forum aux Pays-Bas*, mais aussi *The Architect and Building News* aux États-Unis reprennent les reportages élogieux parus dans la presse architecturale suisse – notamment dans *Werk* et dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*. La cohérence volumétrique de l'enceinte ainsi que sa mise en œuvre sans défaut sont valorisées dans la littérature spécialisée qui publie la Pontaise aux côtés des voiles minces de Félix Candela ou de Bernard Laffaille et René Sarger. Voir notamment : « Stade olympique de Lausanne », *Techniques et architecture*, vol. 15, n° 4, 1955, p. 110-111.
25. « Lausanne a inauguré son Stade olympique qui est le plus beau de Suisse », art. cit., p. 471. À propos de la construction, voir MARINO Giulia, « “Le plus beau stade de Suisse” à l'épreuve de la ville contemporaine. Le Stade olympique de la Pontaise à Lausanne (1954-2014) », in GRAF Franz & DELEMONTEY Yvan (dir.), *La Sauvegarde des grandes œuvres de l'ingénierie du XX^e siècle*, Lausanne, PPUR, coll. « Cahiers du TSAM », 2015, p. 72-89.
26. Charles-François Thévenaz fait valoir sa double formation d'architecte-ingénieur – fait rarissime pour l'époque en Suisse – et conçoit lui-même le schéma statique, précisant les coupes constructives de la structure en béton armé, qui seront calculées ensuite par son oncle, Émile Thévenaz (1892-1970), ingénieur civil expérimenté (Charles-François Thévenaz, entretien du 11 juin 2008, Lausanne, propos recueillis par l'auteure). Les archives de l'architecte conservent une documentation complète sur la mise en œuvre du projet [EPFL, Archives de la construction moderne, fonds C.-F. Thévenaz].
27. « L'aménagement du Parc des sports », *Bulletin de la Société de développement du Nord*, n° 4, 1951, n. p.
28. GRAF Franz & MARINO Giulia, *Le Parc des Sports de la Pontaise : le vélodrome municipal et le Stade olympique. Étude patrimoniale*, laboratoire TSAM-EPFL, mandat de la Ville de Lausanne, Direction des travaux, Service d'urbanisme, juillet 2008.
29. ABDESSEMED Charaf, « Faut-il sauver à tout prix le soldat Pontaise ? », *Lausanne Cités*, 28 avril 2016, [en ligne], <https://www.lausannecites.ch/lactualite/eclairage/faut-il-sauver-tout-prix-le-soldat-pontaise> [lien valide en février 2023].
30. PIDOUX Julian, « Charles Thévenaz voulait dessiner un stade, il a bâti un mythe », *24 Heures*, 4-5 novembre 2006.

31. CORDONIER Gérard, « L'avenir de la Pontaise au cœur de la votation Métamorphose », *24 Heures*, 31 août 2009.
32. Manchette du journal *24 Heures* du 30 octobre 2006.
33. C. L., « Les Lausannois plébiscitent le projet Métamorphose », *Le Temps*, 27 septembre 2009. Relevons le taux de participation relativement faible pour une initiative municipale, avec 38 % de votants.
34. Les concours d'architecture pour les divers secteurs se succèdent selon le Plan directeur localisé conçu par l'agence lausannoise Tribu architectures qui avait remporté le concours d'urbanisme en 2010.
35. ABDESSEMED Charaf, « Faut-il sauver à tout prix le soldat Pontaise ? », *Lausanne Cités*, 28 avril 2016, [en ligne], <https://www.lausannecites.ch/lactualite/eclairage/faut-il-sauver-tout-prix-le-soldat-pontaise> [lien valide en février 2023].
36. SCHLOSSER Pierre-Alain, « La vénérable Pontaise a besoin d'un sérieux lifting », *24 Heures*, 14 septembre 2020.
37. *Ibid.*
38. *Ibid.*
39. BOURGEOIS Lise, « Le stade de la Pontaise obtient sa dernière obole », *24 Heures*, 15 décembre 2020.
40. *Ibid.*
41. Rappelons que la protection et la sauvegarde du patrimoine en Suisse sont du ressort des autorités cantonales, chargées de légiférer en la matière.
42. Commission spéciale pour assurer une évaluation scientifique et indépendante du Patrimoine architectural du xx^e siècle 1920-1975 (Bruno Marchand président, Carmen Alonso, Maria Chiara Barone, Martine Jaquet, François Jolliet, Giulia Marino, Joëlle Neuenschwander Feihl, membres), *Rapport final, canton de Vaud*, août 2019, p. 5. Voir également *Patrimonial*, vol. 4 (« L'architecture 1920-1975 »), 2020.
43. MÜLLER Florian, « Ils finiraient presque par l'aimer », *Le Matin Dimanche*, 26 juillet 2020.
44. ANSERMOZ Claude, « La Pontaise, un stade iconique à sauver », *24 Heures*, 14 juillet 2020.
45. DI TRIA Michel, *Le Mag : quel avenir pour la Pontaise ?*, reportage de la Radio-Télévision suisse romande diffusé le 20 septembre 2020.
46. *Ibid.*
47. Mitsuo Katayama architecte, 1958. Le stade fut conçu à l'occasion des Jeux olympiques de 1964 et démolé en 2015. Le projet de Zaha Hadid Associates de nouveau stade pour les Jeux olympiques de 2020+1 avait remporté le concours international de 2012. Jugé démesuré et excessivement coûteux, le projet est écarté suite à une mobilisation internationale lancée par les architectes Toyo Ito et Fumihiko Maki. Le nouveau stade olympique, œuvre de l'architecte Kengo Kuma, est inauguré en décembre 2019 à l'emplacement du bâtiment de 1958.
48. Werner March architecte, 1936. Le stade a été rénové et mis aux normes à l'occasion de la Coupe du monde de football de 2006.
49. Yrjö Lindegren et Toivo Jäntti architectes, 1936 et 1950. Rénovation K2S et NRT architectes, en collaboration avec White Arkitekten et Wessel de Jong, 2020. BIRD Tim, « Après rénovation, le stade olympique d'Helsinki se lance dans une nouvelle ère », <https://finland.fi/fr/vie-amp-societe/apres-renovation-le-stade-olympique-dhelsinki-se-lance-dans-une-nouvelle-ere/> [lien valide en février 2023].
50. Graeme Mann et Patricia Capua Mann architectes (centre sportif), mlzd et Sollberger Bögli architectes (stade), 2014-2020. Le stade a été inauguré officiellement en septembre 2021.
51. Municipalité de Lausanne, Communiqué de presse, 19 avril 2007.
52. LABRECQUE Michel & VANLAETHEM France, *Le Parc olympique de Montréal, malgré tout*, conférence publique, DOCOMOMO Switzerland, 25 mai 2021.

53. VANLAETHEM France, BASSIL Soraya & MUNARIM Ulisses, *Étude patrimoniale du Parc olympique de Montréal*, Montréal, DOCOMOMO Québec, 2017 et 2019, disponible en ligne, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3175538?docref=hxSM9JClyVcbhO_HqKTbsg [lien valide en février 2023].

RÉSUMÉS

« Ils finiraient presque par l'aimer », titrait la presse dominicale suisse romande en juillet 2020. *Lui*, c'est le Stade olympique de la Pontaise à Lausanne, inauguré à l'occasion de la Coupe du monde de football de 1954, et voué à la démolition depuis de nombreuses années déjà, pour laisser place à un projet d'« éco-quartier » porté par la municipalité. *Eux*, c'est une citoyenneté lausannoise qui (re)découvre cet objet emblématique au moment de la décision de sa disparition, et s'intéresse enfin à son histoire et son architecture « spectaculaire », pensée pour impressionner les juges du CIO lors de la candidature pour les Jeux olympiques de 1960.

En 2008, une étude scientifique avait établi l'incontestable valeur patrimoniale du stade – architecturale, technique, sociale –, valeur exceptionnelle confirmée depuis par une commission de spécialistes créée *ad hoc*. Aujourd'hui, dix ans plus tard, le débat est vif, caricatural par moment, opposant (encore et toujours) « nostalgiques » et « progressistes ». La mémoire collective est ici mise à l'épreuve d'une valeur d'usage contestée. « Ouvrage d'exception » qui mérite d'être sauvegardé, ou bâtiment obsolète qui entrave le développement de la « ville durable » ? À l'heure où le stade d'Helsinki (1936) est soigneusement restauré dans les règles de l'art du patrimoine monumental, et, à l'opposé, la menace pèse sur une icône de l'art de l'ingénieur, le stade de Florence de Pier Luigi Nervi (1932), l'histoire récente du Stade olympique de Lausanne incarne le questionnement engagé à l'échelle européenne autour de la préservation des grandes infrastructures urbaines du xx^e siècle.

« They would almost end up loving it » is the title of the Swiss-Francophone Sunday paper published in July 2020. « It » is La Pontaise Olympic Stadium in Lausanne, inaugurated for the 1954 football world cup and intended for demolition for a number of years to allow the construction of an « eco-neighborhood » sponsored by the city. « They » are the residents of Lausanne, who rediscovered this emblematic object when its destruction was decided, finally beginning to take an interest in its history and « spectacular » architecture, designed to impress the judges of the National Olympic Committee during the selection for the 1960 Olympics.

In 2008, a scientific study established the undeniable heritage value of the stadium—architectural, technical, social—, an exceptional value confirmed by a commission of specialists organized *ad hoc*. Today, ten years later, the debate is intense, opposing (over and over again) « nostalgics » and « progressives ». The collective memory is challenged by a contested use value. « An exceptional work » that deserves to be saved, or an obsolete building that hinders the development of « sustainable city » ? At a time when the Helsinki stadium (built in 1936) is being carefully restored, in line with the standards of monumental heritage, and, on the other hand, an icon of engineering, Pier Luigi Nervi's stadium in Florence (built in 1932), is under threat, the recent history of the Olympic Stadium in Lausanne is an example of the dilemmas and questions surrounding the preservation of the 20th century urban infrastructures.

INDEX

Keywords : heritage value, Use value, reutilization, saving sport facilities, 20th century stadiums

Mots-clés : Valeur patrimoniale, valeur d'usage, réutilisation, sauvegarde des équipements sportifs, stades du xxe siècle

AUTEUR

GIULIA MARINO

Architecte et professeure, UCLouvain, Faculté LOCI, Institut LAB
giulia.marino@uclouvain.be